

The Specsavers logo consists of two overlapping green ovals. The word "Specsavers" is written in white, bold, sans-serif font across the center of the ovals.

Specsavers

BOURSE D'ÉTUDES

Introduction

Specsavers est le plus grand réseau privé de magasins d'optique au monde. Notre aventure a débuté il y a plus de 40 ans au Royaume-Uni, grâce à Doug et Mary Perkins, deux optométristes visionnaires convaincus que chacun devait pouvoir bénéficier de soins oculaires de qualité et de lunettes à des prix abordables. Aujourd'hui, nous prenons soin avec passion de plus de 50 millions de patients et de clients à travers le monde. Nous disposons de plus de 270 magasins Specsavers répartis dans neuf provinces et un territoire, ce qui rend les soins oculaires plus accessibles dans les communautés de tout le pays.

Chez Specsavers, nous estimons que l'accès à des soins oculaires de qualité doit être un droit, et non un luxe. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour transformer l'expérience des soins oculaires au Canada. Grâce à notre équipement clinique de pointe et à notre vaste gamme de lunettes abordables et de haute qualité, nous sommes là pour faire une réelle différence dans la vie de nos clients.

Objectif

Cette bourse d'études renforce encore davantage notre engagement à changer des vies grâce à une meilleure vision, en accompagnant les professionnels de la vue dans leur parcours professionnel. Notre engagement commence dès les débuts de la carrière, et il commence avec vous, futur opticien.

Soutien

Specsavers offre une bourse d'études de trois ans à une (1) personne acceptée en première année du programme de sciences optiques, Lunetterie du NAIT (Northern Alberta Institute of Technology) à l'automne 2026.

La bourse d'études couvrira les quatre (4) semestres du programme en lunetterie, les deux (2) semestres du programme de pratique avancée en lentilles cornéennes, les frais de scolarité associés et le coût des manuels de cours.

Critères d'admission

- Les candidats doivent présenter une demande et être acceptés en première année du [Programme de sciences optiques, Lunetterie du NAIT/AOC](#) à la rentrée d'automne 2026.
- Les candidats doivent être inscrits à une session complète de cours à la rentrée d'automne 2026.
- Les candidats doivent être des citoyens du Canada ou avoir le statut de résidents permanents du Canada, et résider au Canada, à l'exception de l'Alberta et des Territoires (*ils seront désignés ci-après comme étant des étudiants du NAIT/ AOC*).
- Le candidat ne doit pas nécessairement être employé par Specsavers.

Exigences relatives à la candidature

Le processus de soumission de la demande de bourse s'effectue en ligne.

En plus de fournir des coordonnées de base au cours du processus de soumission en ligne, les candidats à la bourse d'études sont tenus de faire et de soumettre ce qui suit :

QUESTION 1 : Décrivez en 200 mots ou moins, la monture Specsavers qui correspond le mieux à votre personnalité et pourquoi ? (visitez : <https://www.specsavers.ca/glasses/all-glasses>)

QUESTION 2 : Chez Specsavers, nos valeurs sont celles que nous représentons et elles sont : prendre soin les uns des autres, faire ce qu'il faut et tenir nos promesses. Décrivez, en 200 mots ou moins, laquelle de ces valeurs résonne le plus avec vous et comment vous l'avez démontrée.

QUESTION 3 : Comment amélioreriez-vous l'accès à des soins oculaires et visuels spécialisés ? Y a-t-il une population vulnérable qui, selon vous, a besoin d'attention ? Pourquoi est-ce important pour vous ? Fournissez une réponse vidéo (60 secondes maximum).

Pour soumettre vos réponses aux questions ci-dessus lors de la procédure de soumission en ligne, vous devez télécharger un document PDF contenant les réponses aux questions 1 et 2, ainsi qu'un lien vers votre fichier vidéo (par exemple, un lien YouTube, un lien vers votre fichier vidéo dans un Google Drive, etc.) contenant votre réponse à la question 3. Si vos réponses dépassent le nombre maximal de mots ou la durée maximale indiqués ci-dessus, votre candidature sera invalidée et ne sera pas prise en compte pour l'attribution de la bourse.

Date limite

Vous avez jusqu'au **lundi 10 août 2026 à 23 h 59 HNC** pour soumettre votre candidature à la demande de bourse d'études.

Processus de sélection

Toutes les candidatures seront évaluées par un comité composé de représentants de Specsavers et de l'AOC.

Le processus de sélection prendra fin le 17 août 2026.

Nous contacterons le ou la bénéficiaire de la bourse d'études Specsavers et annoncerons le nom de la personne retenue le **17 août 2026**.

Responsabilité du / de la bénéficiaire

Au cours des trois (3) années couvertes par la bourse d'études, le/la bénéficiaire devra assumer les responsabilités suivantes :

- ❖ Obtenir la note de passage dans tous les cours pour conserver la bourse d'études sur les trois (3) ans.
- ❖ Être un membre exemplaire de la communauté et incarner l'esprit professionnel de l'AOC pour conserver la bourse d'études sur les trois (3) ans.

Règlement officiel

INFORMATIONS GÉNÉRALES : en présentant une demande pour cette bourse d'études, les candidats acceptent de se conformer au Règlement officiel et aux décisions de Specsavers, de l'AOC et du comité de sélection relatives à tout aspect de la bourse, qui sont définitives.

En présentant cette demande de bourse, le ou la candidate consent à ce que son nom, son prénom, sa ville et sa province/son territoire de résidence, ainsi que sa photo soient utilisés, sans autre rémunération, en lien avec toute publicité relative à la bourse de Specsavers, de l'AOC ou en leur nom.

Specsavers et l'AOC ne sauraient être tenus responsables des inscriptions tardives ou incomplètes; toutes ces inscriptions sont considérées comme nulles. Specsavers et l'AOC n'assument aucune responsabilité en cas de saisie incorrecte des renseignements, de défaillance technique, d'erreur humaine ou technique, de données ou de transmissions perdues, différées ou brouillées, d'omission, d'interruption, de suppression, de défectuosité ou de panne de toute ligne ou réseau téléphonique ou informatique, de tout équipement informatique ou logiciel, ou de toute combinaison de ces éléments. L'utilisation d'une adresse courriel invalide entraînera la disqualification de la candidature.

Tous les problèmes et toutes les questions concernant l'élaboration, la validité, l'interprétation et la force exécutoire du Règlement officiel, ou les droits et obligations des candidats, de Specsavers et de l'AOC en lien avec la possibilité de bourse d'études, seront régis et interprétés selon (i) les lois de la province du Manitoba et les lois fédérales qui s'y appliquent pour les résidents d'autres provinces ou territoires canadiens, sans égard aux principes

de conflits des lois. Cette possibilité de bourse est soumise à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

Aucune somme d'argent ne sera versée physiquement à la personne bénéficiaire de la bourse. La bourse d'études accordée couvrira les frais de scolarité et le coût des manuels de cours pour les deux (2) années du programme en lunetterie et l'année du programme de pratique avancée en lentilles cornéennes du NAIT.

Si le/la bénéficiaire se retire de la session d'automne 2026 avant la date limite fixée par le NAIT, il/elle renonce à sa bourse, cette dernière ne pouvant pas être transférée à une session ultérieure. Dans le cas où la personne bénéficiaire devrait renoncer à sa bourse, le comité de sélection sélectionnera une nouvelle personne bénéficiaire, à laquelle la bourse sera attribuée.